

Objet : ce document correspond (i) à la liste des examens libérables sur le serveur de garde par du personnel habilité en Microbiologie et dosages des anti-infectieux : techniciens pour les samedis, dimanche et jours fériés et internes de garde et (ii) à la liste des examens réputés urgents. Ces listes ont été validées en CME le 27 février 2017

Domaine d'application : Concerne le post analytique

Modification :

Type de modification	Date mise en application	Auteur de la modification
Actualisation de la liste par rapport au l'accueil des internes	Janvier 2017	A. Le Monnier
Listes des examens réputés urgents et validation en CME du 27/02/17	Mars 2017	A. Le Monnier, S. Laplanche
Diagnostic paludisme (mise en place PCR)	Novembre 2017	A. Le Monnier

Documents de référence :

Liste des examens libérables

- Résultats des examens directs
- Résultats de cytologie urinaire et des liquides de ponction
- Recherche de paludisme
- PCR à réponse rapide
- PCR SGB en salle de naissance
- Recherche Adénovirus et Rotavirus
- Antigénurie Legionelle et Pneumocoque
- Recherche de toxine de Clostridium difficile
- Dosage d'antibiotiques :
 - Amikacine
 - Gentamicine
 - Tobramycine
 - Vancomycine
 - Teicoplanine

I. Liste des examens réputés urgents selon l'arrêté du 15 décembre 2016

II.1 Les urgences vitales en Microbiologie sont :

- **Le LCR dans le cadre d'une suspicion de méningite**
- **La recherche de paludisme**

Ces urgences vitales sont envoyées soit avec le bon urgent orange de microbiologie soit en pochette orange pour les demandes en PCBM.

Les engagements du laboratoire sur les délais de rendus sont

LCR suspicion de méningite:	cytologie	dans les 2h
	examen direct	dans les 4h

(en cas de suspicion forte de
Méningite/ME)

PCR multiplex neuroméningée

dans les 2h

Diagnostic du paludisme

PCR genre *Plasmodium*
/Frottis sanguin

dans les 2h

II.2 les urgences relatives

Les engagements du laboratoire de microbiologie pour les demandes en urgences sont :

- Cytologie des LCR < 2h
- Paludisme: PCR (genre *Plasmodium*) + frottis: < 2h
- Ag solubles urinaires : < 4h
- Dosages des Glycopeptides et Aminosides : < 4h

II. Suivi des délais de rendus

Des indicateurs sont mis en place pour le suivi de nos engagements :



délais de rendu de la cytologie des LCR



délais de rendu de la PCR (genre *Plasmodium*) pour la recherche du paludisme



délais de rendu des Ag urinaires Légionnelle et Pneumocoque



délais de rendu des antibiotiques glycopeptides et Aminosides